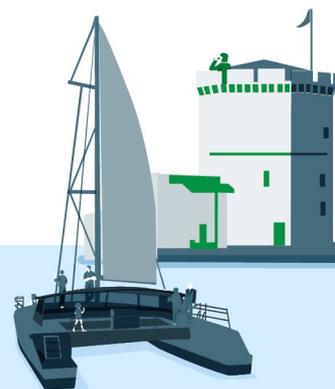
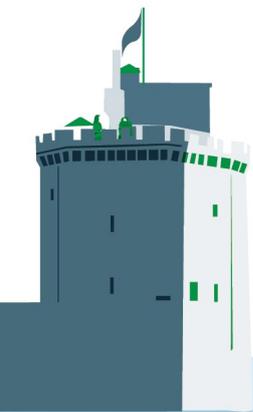


COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Communiqué de Presse - La Rochelle, le 26 juin 2024

LA ROCHELLE TOURISME & ÉVÉNEMENTS ANNONCE UN PARTENARIAT INÉDIT AVEC SNCF VOYAGEURS & LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Dès le **1^{er} juillet 2024**, les trajets en TER Nouvelle-Aquitaine vers Rochefort, Saintes & Niort seront **inclus dans l'offre La Rochelle Ocean Pass**.

Une nouveauté qui s'inscrit dans une volonté de proposer des **séjours décarbonés** et de **faciliter les déplacements** au départ de La Rochelle.

La Rochelle Tourisme & Événements, SNCF Voyageurs et la Région Nouvelle Aquitaine sont fières d'annoncer leur **partenariat exclusif**. Cette **première nationale** permettra aux détenteurs du « La Rochelle Océan Pass » de répondre à une problématique de transport en leur permettant de **rejoindre les sites partenaires en empruntant librement les trains TER sur deux lignes régionales** opérées par SNCF Voyageurs : La Rochelle <> Rochefort <> Saintes (Ligne 15) et La Rochelle <> Niort (Ligne 14).

LA ROCHELLE OCÉAN PASS : UN PASS TOURISTIQUE SUR LES RAILS DEPUIS 2022

Lancé il y a 2 ans, le city pass rochelais de 2, 3 ou 7 jours, donne accès, via son application, à **plus de 40 sites ou activités** (croisières, sites historiques, musées, monuments, visites guidées).

Ce pass touristique a pour particularité de ne pas se limiter à la ville de La Rochelle et de permettre aux visiteurs de **découvrir le territoire au sens large**, Sud Vendée, Rochefort, Marais Poitevin, Niort, Saintes. En cette 3^{ème} année, le pass continue son développement et plusieurs nouveaux partenaires ont rattaché les wagons en intégrant leur offre.

LA MOBILITÉ AU CŒUR DU VOYAGE

Les transports en commun de l'agglomération de La Rochelle (bus, passeur, bus de mer, service d'autopartage) sont **inclus depuis la naissance du La Rochelle Océan pass** afin d'inciter les visiteurs à se déplacer en mobilité douce.

De plus, **une réduction de 20%** sur l'achat du pass est appliquée à tous les visiteurs venus à La Rochelle via des mobilités décarbonées (train, car, vélo).

POUR ALLER PLUS LOIN : LA SNCF COMME NOUVEAU PARTENAIRE

Cette **convention de partenariat**, récemment conclue entre La Rochelle Tourisme & Événements, SNCF Voyageurs et la Région Nouvelle-Aquitaine, **marque une étape importante** dans le développement du « La Rochelle Océan Pass ».

À partir du 1er juillet, les visiteurs pourront ainsi aller plus loin et circuler en train TER Nouvelle-Aquitaine entre les villes de La Rochelle, Rochefort, Saintes et Niort, soit **les ligne 14 et 15**. Toutes les gares intermédiaires desservies sur ces trajets seront également accessibles.



Le transport fait partie intégrante de l'expérience touristique et travailler avec les acteurs du territoire pour y développer des mobilités durables est au cœur de notre projet d'entreprise.

C'est pourquoi, chez SNCF Voyageurs TER Nouvelle-Aquitaine, nous sommes particulièrement fiers de ce partenariat innovant qui permet de concilier liberté de déplacement et respect de l'environnement.

À travers l'intégration de trajets TER en illimité entre La Rochelle et les autres sites inclus dans le pass (Niort, Saintes, Rochefort), les touristes pourront réduire leur empreinte carbone et contribuer ainsi à un tourisme plus durable, dans une expérience sans couture et surtout sans voiture. Déclare BARRAND, directeur Marketing, Commercial et Intermodalité chez SNCF Voyageurs.



Ce nouveau partenariat régional reflète parfaitement la stratégie touristique de notre territoire. Elle permet de faciliter les déplacements de nos visiteurs, d'allonger leur durée de séjour sur notre territoire et surtout de leur proposer des séjours bas-Carbone. indique Stéphane VILLAIN, président de Charentes Tourisme.



CONDITIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION :

Entièrement dématérialisé, le « La Rochelle Océan Pass » est délivré sous forme de QR code via l'application dédiée « La Rochelle Océan Pass ». Avant chaque trajet en TER, le détenteur doit activer son droit à voyager pour une des destinations autorisées. Après l'activation, le pass est valable pour un trajet en TER sur les lignes concernées.



Avec ce pass simple d'utilisation, les visiteurs auront seulement besoin de présenter leur pass sur leur smartphone aux contrôleurs et pourront **sans limitation de fréquence**, utiliser ces lignes régionales 14 et 15 **pendant la période de validité de leur pass** (2,3 ou 7 jours).

“ *Nous sommes ravis de pouvoir compléter l'offre de transport de notre produit touristique. En incluant des sites plus éloignés de La Rochelle comme Niort ou Saintes, il nous semblait cohérent et essentiel de proposer les services de la SNCF pour permettre à nos visiteurs d'y accéder sans voiture. Nous sommes d'autant plus fiers d'avoir signé cet accord car il s'agit ici, d'une première nationale.* Ajoute Nicolas MARTIN, Directeur Général de La Rochelle Tourisme & Evenements.

”

En 2023, le pass s'est vendu à **3 300 exemplaires** et **près de 40% des détenteurs ont utilisé les transports en commun**. Dans le top 10 des sites les plus visités avec le pass, La Corderie Royale de Rochefort, ou l'embarcadère de Bazoin dans le Marais Poitevin, ce qui démontre l'envie des visiteurs de découvrir les alentours.

Informations : www.larochelleoceanpass.com

CONTACTS PRESSE

La Rochelle Tourisme & Évènements :

Juliette GUINEBERT - 06 19 61 20 47 - j.guinebert@larochelle-tourisme-evenements.com

SNCF Voyageurs :

Valérie FRANÇOIS - 06 10 25 66 47 - valerie.francois@sncf.fr

Région Nouvelle-Aquitaine :

Rachid BELHADJ - 06 18 48 01 79 - rachid.belhadj@nouvelle-aquitaine.fr